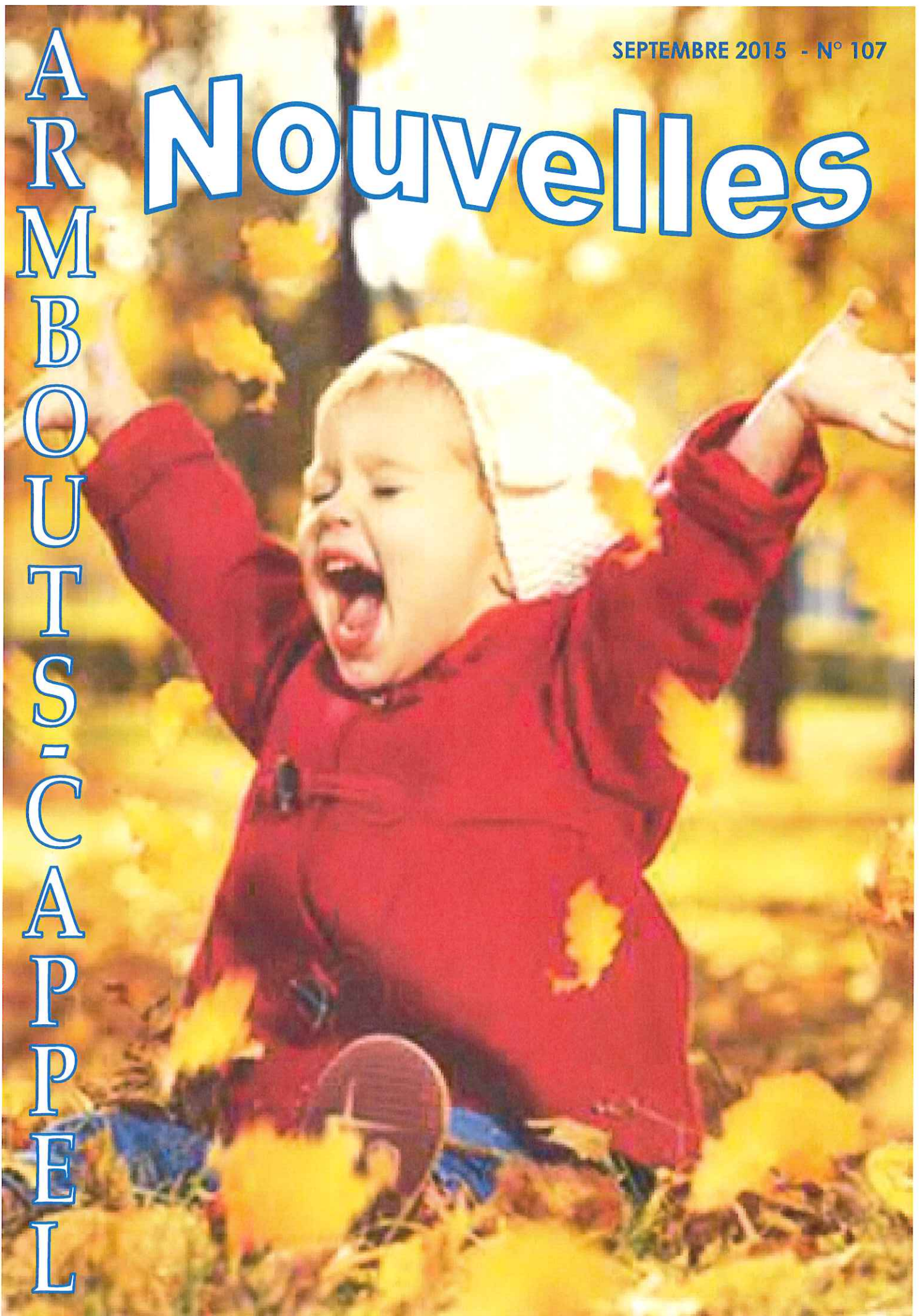


SEPTEMBRE 2015 - N° 107

Nouvelles

A
R
M
B
O
U
T
S
-
C
A
P
P
E
L





EDITORIAL

par Jean-Luc DARCOURT, Maire

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015

Madame, Monsieur,

Si vous vous êtes rendus en Mairie en ce mois de septembre pour des démarches administratives, vous avez très probablement remarqué que vous n'aviez pas eu l'occasion d'y rencontrer Madame CAMERLYNCK.

En effet, après 25 ans au service d'Armbouts-Cappel et de ses habitants (tous les Armbouts-Cappellois ont un jour croisé son chemin professionnel), Madame Michèle CAMERLYNCK, DGS (Directrice Générale des Services) a fait valoir ses droits à la retraite.

Retraite souhaitée et bien méritée même s'il est difficile pour les personnes restantes de voir partir un membre d'une équipe soudée et performante.

Je la remercie pour tout le travail accompli et lui souhaite une agréable retraite pleine de beaux projets.

Le poste de Directrice Générale des Services étant devenu vacant, il est aujourd'hui occupé par Madame Valérie POIDEVIN qui travaillait auparavant aux affaires financières de la Mairie de Dunkerque et qui, par mutation, nous a rejoint au 1er septembre.

Bien entendu, Madame Valérie POIDEVIN connaît peu notre commune, son histoire et ses habitants mais nous sommes tous là pour lui faire découvrir et je compte sur vous pour l'accueillir chaleureusement comme les Armbouts-Cappelloises et Armbouts-Cappellois savent le faire.

Merci à vous.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 18 septembre 2015

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015

Le dix-huit septembre, à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le dix septembre deux mille quinze, se sont réunis en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARCOURT, Maire.

Etaient présents :

Jean-Luc DARCOURT, Maire, Raymond DRIEUX, Marie-Claire CAILLIAU, Jean-Paul DUMOTIER, Jeannine BERNARD, Francis BRUNET, Adjoints, Jean-Noël MALLEVAEY, Edith DENIS, David VANMARQUE, Nathalie FICHAUX, Lydia GARNIER, Marc GARRIDO, Sylvie DEBREYNE, Conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

- Jean-Luc VANHEE, Conseiller municipal, à Marie-Claire CAILLIAU, Adjointe,
- Véronique FAUVARQUE, Conseillère municipale, à Lydia GARNIER, Conseillère Municipale,
- Christophe POTVIN, Conseiller municipal, à Raymond DRIEUX, Adjoint,
- Catherine DENNETIERE, Conseillère municipale, à Jean-Luc DARCOURT, Maire,
- Mylène HAUCOLAS, Conseillère municipale, à Jean-Paul DUMOTIER, Adjoint.

Absent : Yannick LE PAPE, Conseiller Municipal.

I - COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 19 juin 2015.

II - FINANCES

1° Subventions pour la classe de neige

Lors du vote du budget primitif, le conseil municipal a fixé à 104 € par enfant la participation de la commune pour la classe de neige.

Le projet étant engagé, le conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention de 5 304,00 € au groupe scolaire VERIEPE-FERRY pour le départ de 51 enfants de CM1 et CM2 en classe de neige.

2° Aménagement du local 18, rue du Bourg

a) Choix de l'architecte

Lors de la réunion du 19 juin 2015, le conseil avait lancé un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) pour consulter 3 architectes pour une mission complète en vue de l'aménagement du local 18, rue du Bourg en micro-crèche.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le choix de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) qui s'est réunie le 10 juillet 2015 et décide de retenir Monsieur Christophe LOUCHART.

b) Travaux

- Une Déclaration Préalable sera déposée car il y a changement de destination du bâtiment qui était auparavant un magasin. Le délai d'instruction est de 2 mois (s'il n'y a pas de demande de pièce complémentaire) puisque le bâtiment se trouve dans le périmètre de l'église Saint-Martin, inscrite à l'inventaire des monuments historiques.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager un MAPA afin de déterminer les entreprises qui effectueront les travaux.

3° Marché à Procédure Adaptée

a) Pour l'entretien de l'éclairage public

Lors du conseil municipal du 19 juin 2015, un MAPA a été lancé pour choisir l'entreprise qui assurera l'entretien de l'éclairage public, à compter du 1^{er} novembre 2015, pour une durée de cinq ans.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 9 septembre et choisit la Société SNEF pour l'entretien de l'éclairage public pour un montant annuel de : 8 116,80 € T.T.C. En effet, la SNEF présente des prix plus bas, des moyens matériels et humains pour la réalisation du marché bien plus importants, ainsi qu'une méthodologie de travail plus riche par rapport à la seconde réponse.

b) Travaux d'accessibilité de la mairie : choix de l'architecte

Un MAPA a été engagé lors du dernier conseil pour solliciter trois architectes afin qu'ils proposent leurs honoraires en vue de réaliser les travaux d'accessibilité de la mairie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 9 septembre et choisit Monsieur Christophe LOUCHART.

4° RAM (Relais d'Assistants Maternelles)

La commune a adhéré par délibération du 27 mars 2009 au RAM créé par la CCCB (Communauté de Communes du Canton de Bergues) devenue CCHF (Communauté de Communes des Hauts de Flandre).

Pour l'année 2013, la CCHF vient d'adresser le montant de la participation de la commune qui s'élève à 3 106,19 € soit une progression de + 42,68 % par rapport à l'année 2012 où la participation communale était de 2 177,09 €.

Cela représente une augmentation importante.

5° NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

Par courrier en date du 1^{er} juillet 2015, Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille a précisé que l'article 96 de la loi de finances pour 2015 a pérennisé le soutien financier de l'Etat dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à hauteur de 50 € par élève.

6° Aides Études Supérieures

La Commission Administrative du C.C.A.S. a, lors de sa séance du 17 juin 2015, délibéré et adopté à l'unanimité les modalités proposées pour le versement d'une aide aux jeunes en études supérieures à savoir :

- Critères d'attribution :
- être domicilié sur la commune,
- être âgé de moins de 25 ans (au dernier jour de l'année universitaire),
- être titulaire du baccalauréat,
- justifier de la poursuite d'études supérieures par la

fourniture d'un certificat de scolarité établi au 1^{er} janvier de l'année de versement de l'aide,

- ne pas redoubler son année.

- Date de versement de l'aide : janvier 2016,

- Montant de l'aide : 50 € qui seront renouvelables chaque année en fonction des contraintes budgétaires.

III – PERSONNEL COMMUNAL

a) Bienvenue à Madame POIDEVIN

Depuis le 1^{er} septembre 2015, Madame Valérie POIDEVIN a pris ses fonctions en tant que secrétaire de mairie. Elle est mutée de la ville de Dunkerque. Elle détient le grade d'attachée principale.

IV – TRAVAUX – ESPACES VERTS

1° TRAVAUX

a) Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, avait imposé le principe d'une accessibilité généralisée pour tous les bâtiments à compter du 1^{er} janvier 2015.

La circulaire du 21 mai 2015 a défini les modalités de mise en œuvre de l'ordonnance du 26 septembre 2014 et prévoit que tout gestionnaire d'établissement recevant du public (ERP) doit faire connaître leur situation vis-à-vis de l'accessibilité.

Pour la commune, une première étude a été demandée à l'APAVE pour l'ensemble des bâtiments communaux et celle-ci fixait à 500 000 € (somme minimale) les dépenses à engager soit la moitié du budget communal.

Le conseil municipal a priorisé la mise en accessibilité de la mairie mais la première proposition de travaux pour ce bâtiment était déjà de 500 000 €. Un architecte a été choisi pour faire les études et chiffrer la dépense. Le Conseil Municipal définit d'Ad'AP tel que proposait par les commissions travaux et finances.

b) Rue de la Petite Chapelle

L'entreprise nous a communiqué le planning suivant :

- **Phase 1 : Assainissement**
Changement du collecteur principal du **14 septembre au 18 décembre 2015.**

- **Phase 2 : Réhabilitation,**
reconstruction des branchements et pose de regards en limite de proprié-

té du **18 janvier au 19 février 2016.**

- **Phase 3 : Effacement des réseaux** électriques et téléphoniques, implantation éclairage public du **22 février au 29 août 2016.**

- **Phase 4 : Opérations de voirie,** couche de roulement du **2 mai au 30 septembre 2016.**

Pas de travaux durant la période de Noël/Nouvel an.

c) Aménagement du local 18, rue du Bourg

Les travaux devraient débiter courant 2016.

Après les travaux qui seront réalisés et pris en charge par la mairie, une personne privée a reçu l'aval de la Caisse d'Allocations Familiales et de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour le projet d'ouverture d'une micro-crèche qu'elle a proposé. Elle prendra en charge l'aménagement intérieur, l'acquisition de mobilier et le fonctionnement intégral de cette structure.

d) Chauffage en salle de restauration scolaire

Les travaux ont été réalisés au cours de la deuxième semaine de septembre 2015.

2° ESPACES VERTS

a) Concours régional des villes et villages fleuris

Le jury est passé sur la commune le 5 août et a bien noté toutes les réalisations faites cette année. Il faut maintenant attendre la décision.

b) Concours communal des maisons fleuries

24 candidats se sont inscrits pour ce concours. Le jury est passé une première fois le 13 juillet et devrait repasser mais la date n'est pas encore connue à ce jour.

La remise des prix aura lieu le 25 octobre prochain, à 10 heures 30, en mairie, avant le banquet des Aînés à la salle des fêtes.

c) Concours de décorations de Noël

Les inscriptions seront prises en mairie du lundi 23 novembre 2015 au vendredi 18 décembre 2015 et la remise des prix aura lieu lors du vin chaud au Pont de Petite-Synthe.

V – ENSEIGNEMENT – NAP (Nouvelles Activités Péricolaires)

1° Effectif au groupe scolaire Vérièpe-Ferry

Pour l'année scolaire 2015-2016, 179 enfants fréquentent le groupe scolaire Vérièpe-Ferry. L'année passée, ce chiffre était de 195 enfants, soit une diminution de 8,94 %.

2° Classe de neige

Une réunion s'est tenue avec les parents d'élèves le jour de la rentrée pour finaliser l'organisation de la classe de neige. Des actions vont être engagées : vente de petits pains, vente de fleurs à la Tous-saint, un calendrier avec des photos de la commune d'Armbouts-Cappel au mois de décembre, un spectacle-concert avec vente de sandwiches et croque-monsieur en mars-avril 2016.

3° Piscine

Compte tenu de l'augmentation considérable du prix d'une séance de piscine (36.60 € à 160 €), un seul créneau sera utilisé le mardi avec une classe qui ira à la piscine pour une session entre deux vacances.

4° Golf

Les CM2 iront au golf entre les vacances de Toussaint et les vacances de Noël, le mercredi matin. Cette activité (formation et transport) est prise en charge par la CUD dans le cadre du fonds de concours « Accès des écoliers aux équipements communautaires à vocation pédagogique ».

A noter que depuis juin 2015, la Halle aux Sucres a été intégrée aux équipements communautaires à vocation pédagogique.

5° NAP

Elles ont repris le jour de la rentrée scolaire. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

Le nombre d'inscrits est de 116 enfants.

VI – CULTURE ET COMITE DE JUMELAGE

1° CULTURE

a) Bib'Estiv

Dans le cadre de la programmation de Bib'Estiv à laquelle participait la médiathèque pour la première fois, deux actions ont été menées :

Bib'Estiv à la rencontre des habitants avec 4 rendez-vous donnés, 2 au béguinage et 2 sur la plaine d'aventures (une quinzaine de participants). La médiathèque a proposé des rencontres en présentant des livres et, pour les enfants, des séances de contes.

Bib'Estiv et la diffusion du spectacle programmé dans le cadre de l'action « Récits sans frontières », « Le mage Kalimba » le 23 juillet : un public important pour ce spectacle, les enfants de l'accueil de loisirs communal et les enfants de l'accueil de loisirs de Cappelle-la-Grande venus camper sur la commune.

b) Portail numérique

Le portail www.lesbalises.fr permet de suivre l'actualité, les coups de cœur et l'agenda des bibliothèques. Il permet de rechercher la disponibilité

d'un document (livres, CD, DVD,...), et le lieu où il se trouve grâce au catalogue commun.

Il est possible de faire une pré-inscription en ligne dans l'une des bibliothèques partenaires. Une carte unique est délivrée après inscription. Ce qui permet de réserver un document dans une bibliothèque de son choix, et d'accéder ainsi à de nombreuses ressources en ligne (vidéos, autoformation,...). La durée d'emprunt de chaque document est d'un mois dans tout le réseau « Les Balises » avec possibilité de prolonger d'un mois supplémentaire. La carte unique permet d'emprunter et de rendre un document dans la bibliothèque de son choix. Le réseau des bibliothèques de l'agglomération « Les Balises » s'étend sur onze communes et compte vingt-et-une bibliothèques partenaires.

c) Programmation pour la fin de l'année

Café littéraire le samedi 7 novembre 2015 à 14h30.

Les expositions et les spectacles :

- Exposition sur les Pirates prévue en Novembre avec visite guidée à la demande.

- Lecture sur les Pirates le mercredi 18 novembre 2015 à 14h30 pour les 4 – 8 ans.

- Projection d'un film d'animation sur les Pirates le mercredi 25 novembre 2015 à 15h00.

- Découverte de la musique classique avec M. Roger CARRU.

- Bébé bouquine : Lectures pour les tout-petits les samedis 17 octobre, 28 novembre, et 12 décembre 2015 à 10 h 30 à la Médiathèque Le Petit Prince.

- Projection d'un dessin animé de Noël le 16 décembre 2015 à 15 h 00.

- Projection d'un film pour petits et grands à la médiathèque.

2° COMITE DE JUMELAGE

a) Anniversaire du jumelage

Il a eu lieu cette année à Armbouts-Cappel le jour de la Ducasse. L'année prochaine, ce sera à Minster-in-Thanet normalement le dimanche avant la Ducasse.

b) Flower Show

Neuf personnes se sont rendues à Minster pour le traditionnel Flower Show le 18 juillet.

c) Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera la fête des Géants le 6 septembre à Minster.

VII – FETES – VIE ASSOCIATIVE

1° Vie associative

L'agenda reprenant toutes les associations sur la commune a été distribué au mois d'août.

2° Fêtes

- Le banquet des Aînés, pour les personnes âgées de plus de 60 ans, aura lieu à la salle des fêtes le 25 octobre 2015.

- La fête de la Saint-Martin se produira le 11 novembre 2015.

- La Brocante des Jouets se déroulera le samedi 21 novembre 2015 à la Salle des Fêtes de 9 h 00 à 17 h 00.

- Le goûter de Noël aura lieu le mercredi 09 décembre 2015.

- L'apéritif dînatoire pour le personnel communal, la musique et les majorettes aura lieu le 11 décembre 2015.

- Les vins chauds auront lieu au Grand-Millebrugghe, le 17 décembre 2015 et au Pont

de Petite-Synthe le 14 janvier 2016 avec la remise des prix du concours des décorations de Noël.

- A noter que les vœux du Maire auront lieu le vendredi 8 janvier 2016.

VIII – ACCUEILS DE LOISIRS

Une moyenne de 105 enfants en juillet et 90 en août 2015.

Cette année, il y a eu des échanges avec les centres aérés de Cappelle-la-Grande : 3 groupes sont venus camper près de la salle des sports et 2 groupes d'Armbouts-Cappel sont allés camper au centre équestre de Cappelle (ils ont eu à leur disposition tout le matériel de Cappelle et ont pu accéder aux activités du centre équestre).

Egalement, de nouvelles activités ont été proposées à la Halle aux Sucres à Dunkerque, activités gratuites.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Une circulaire préfectorale précise qu'exceptionnellement les personnes qui se sont inscrites entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015, pourront voter aux élections régionales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

ETAT-CIVIL

Notre carnet

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015

Bienvenue à ...

Adélaïde VIGNY

Née le 7 août 2015
Fille de Arnaud VIGNY
et de Adeline FOURNIER

Mathis GIVERT

Né le 7 août 2015
Fils de Matthieu GIVERT
et de Marina WANNEGUE



Aaron HUGOT

Né le 23 août 2015
Fils de Emmanuel HUGOT
et de Nathalie RYCKOORT

Margaux MOREAU

Née le 31 août 2015
Fille de Mathias MOREAU
et de Mélanie BOLDRON

Tous nos vœux de bonheur à ...

David VASSEUR et Laëtitia VERMERSCH
mariés le 18 juillet 2015 à ARMBOUTS-CAPPEL

Thomas VERRIELE et Stéphanie BALDEN
mariés le 23 juillet 2015 à ARMBOUTS-CAPPEL



Au revoir à ...

Jean-François MOCKELYN
décédé le 3 juin 2015
à ARMBOUTS-CAPPEL, âgé de 48 ans

Roger VERNAELDE
décédé le 3 juillet 2015
à ARMBOUTS-CAPPEL, âgé de 89 ans

Paul SWAL
décédé le 5 juillet 2015
à GRANDE-SYNTHÉ, âgé de 81 ans

Guy HU
décédé le 24 juillet 2015
à GRANDE-SYNTHÉ, âgé de 72 ans

Jacqueline CATOEN
décédée le 14 août 2015
à GRANDE-SYNTHÉ, âgée de 86 ans

Christiane GUILBERT
décédée le 2 octobre 2015
à ZUYDCOOTE, âgée de 67 ans

Michel CLAUDE
décédé le 3 octobre 2015
à LILLE, âgé de 72 ans

Noces d'or



Dimanche 20 septembre dernier, Michèle et Jean BONDUELLE ont renouvelé devant Jean-Luc DAR COURT, Maire, le «OUI» prononcé il y a cinquante ans.

Jean est né le 5 août 1944 à Bergues et son épouse Michèle est née le 1er septembre 1947 à Erre.

Les chemins de Jean et Michèle se sont croisés lors d'une foire à Malo-les-Bains, ils avaient alors 17 et 14 ans..

Quatre ans après leur rencontre, Jean et Michèle décident de se marier le 4 septembre 1965.

Le couple habite Coudekerque-Branche puis Dunkerque et décide de poser ses valises à Armbouts-Cappel, village qu'il découvre lors d'une balade en vélo un dimanche après-midi.

Michèle et Jean ont une vie associative bien remplie : sport, généalogie et depuis 1986, Jean se consacre aux géants d'Armbouts-Cappel en créant Bienaimé le forgeron et son fils Bienaimé junior, Jean le fromager de Bergues, Mona la sorcière, Lancelot du lac et Petite Fleur.

En retraite, le couple a parcouru de nombreux pays : Etats-Unis, Canada, Antilles, Sénégal, Maroc, Tunisie, Espagne...

Jean a également participé à la vie politique d'Armbouts-Cappel, à la vie de la cité puisqu'il a été conseiller municipal durant les mandats de Messieurs Claude CORNELIS et Jean-Luc DAR COURT jusqu'en mars 2014.

Nous leur souhaitons un très long chemin ensemble et rendez-vous leur a été donné dans dix ans pour les noces de diamant.

MEDIATHEQUE *Le Petit Prince*

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015

Un retour en images sur cet été

Dans le cadre du Bib'estiv',
l'équipe de la
médiathèque est allée
à la rencontre des
aînés au béguinage,



... et des plus
jeunes à la
plaine de jeux



Café, petits gâteaux, échanges chaleureux et nouvelles inscriptions !!!

Jolis moments sous le soleil !



Des jeux, des questions multiples et à la clé... retrouver le héros des Balises caché dans la médiathèque !



Une fois de plus, l'histoire du mage Kalimba racontée par Philippe Cancel a enchanté petits et grands !



Le 23 juillet 2015

**Recherche volontaires
pour projet théâtre**

Atelier théâtre du Petit Prince

**L'Atelier théâtre du Petit Prince
a repris ses activités**

(Pour adultes même débutants)

chaque mardi à 18h30 + 3 week-ends (le matin) à la Médiathèque du Petit Prince

Représentation le 16 janvier 2016

(et d'autres les mois suivants)

Inscription annuelle à l'ACSA : 20 €

Travail d'équipe assuré dans la **bonne humeur**
et la **convivialité**.

Responsable de l'atelier : Martine Guilbert 06 44 81 08 53



Quai du Numérique vous propose de nouveaux ateliers
le samedi de 10h à 11h30
à la médiathèque Le Petit Prince



17 octobre	Découvrir Windows 10 et son assistant vocal Cortana
21 novembre	Kies pour synchroniser / sauvegarder vos tablettes Samsung
12 décembre	Utiliser Free Commander pour faire ses sauvegardes



le 7 novembre 2015
à 14h30
 Venez boire un café et
 discuter de vos lectures
 préférées



Exposition sur Les pirates

En Novembre

prêtée par la Médiathèque de Gravelines.

Visite guidée à la demande

👉 **Lecture sur les pirates**

mercredi 18 novembre à 14h30

pour les 4 - 8 ans

Réservation souhaitée – Durée 30-45 minutes

👉 **Projection**

Film d'animation sur les pirates

mercredi 25 novembre à 15h00

Réservation souhaitée – Durée 1h30





Bébé bouquine

Lectures pour les tout-petits

les samedis 17 octobre,
28 novembre et
12 décembre
à 10 h 30

à la Médiathèque Le Petit Prince
Réservation souhaitée



Projection d'un dessin animé de Noël le 16 décembre à 15 h

Venez découvrir en famille un film pour petits
et grands.

Réservation souhaitée



Découverte de la musique classique avec Roger Carru

Mercredi 16 décembre 2015 à 19 h

Musique symphonique légère - Leroy Anderson



Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi de 16 H à 18 H

Mercredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Vendredi de 15 H à 18 H

Samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Fermeture de la médiathèque du 24 décembre à midi au 4 janvier 2016

L'INSCRIPTION A LA MEDIATHEQUE EST GRATUITE

VOUS POUVEZ CONTACTER LA MÉDIATHÈQUE

PAR TÉLÉPHONE AU 03.28.24.84.01

OU PAR MAIL : mediatheque@mairiearmboutscappel.fr

et n'hésitez pas à consulter le blog :

<http://mediathequelepetitprince.over-blog.com/>

GROUPE SCOLAIRE VERIEPE-FERRY

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015

Chers lecteurs,

Cette année, une grande aventure attend nos adorables bambins. En effet, les enfants de CM1 et CM2 auront la joie de participer à une classe de découverte d'une semaine à la montagne. Ils partiront du samedi 23 Janvier au samedi 30 Janvier 2016 en Savoie à Albiez-le-Vieux .



L'objectif principal de ce séjour est de faire découvrir à nos enfants le splendide panorama montagnard à travers différentes activités telles que le ski de fond, les raquettes, la luge, la construction d'igloo, les repas trappeurs, la découverte du patrimoine et de l'artisanat local.

Pour que ce projet aboutisse, nous aurons besoin de votre aide et soutien dans les mois à venir. Pour se faire, nous allons mettre en place diverses actions de financement :



- vente de savoureux petits pains au chocolat et croissants
- vente de cases de tombola
- vente de fleurs pendant la Toussaint (voir bon de commande au verso)
- organisation d'un concert/café en février

Ainsi que de nombreuses autres actions seront menées tout au long de l'année et au delà pour permettre à d'autres enfants de renouveler l'expérience d'une classe de neige dans les années à venir.



Notre premier effort de financement a débuté par la vente de petits pains au chocolat et croissants au prix de 1€ le vendredi 2 octobre. D'autres dates suivront notamment au mois de décembre.

Dès à présent, nous nous tenons à votre disposition pour prendre votre commande et comptons sur votre générosité. Par avance, nous vous remercions.

Les parents des enfants en classe de CM1 et CM2

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Bonjour à toutes et à tous,

Comme tous les ans, nous réitérons la vente de volaeren à l'occasion de la St Martin. Mon équipe et moi-même passerons à vos domiciles pour prendre les commandes.



Sachez que cet événement est le plus important de l'année puisqu'il finance la totalité du spectacle de Noël des élèves de l'école d'Armbouts-cappel, et nécessite aussi beaucoup de bras et d'organisation puisque nous couvrons le centre du village et les différents hameaux de la commune.

Votre générosité grandissante chaque année, nous permet de faire des commandes de plus de 1500 petits pains !!!! ce qui nous amène, parfois, à commettre de petites erreurs de livraisons et nous vous prions de nous en excuser.

Pour les personnes qui souhaitent nous offrir leur aide (même ponctuelle), peuvent contacter Mme HENRY au 06.65.08.36.12 ou envoyer un mail à : ta.henry@laposte.net.

Notre équipe est constituée de Mesdames Candelier, Lauro, Thieffry, Verckoucke, et de Messieurs Bechikr, Fauquet, Bouquey et Kovacs.

Font partie du Bureau : Mesdames Magné, trésorière, Laviéville, secrétaire et Henry, présidente.

Nous vous remercions encore pour votre générosité.



VENTE DE POMPONNETTES POT DE 45 CM DE DIAMETRE

Bon de commande à remettre aux maîtresses ou dans l'urne à la mairie, sous enveloppe avec le règlement (chèque à l'ordre de O.C.C.E.0558) avant le 23 octobre 2015 à 12h00

Les fleurs devront être retirées à l'école, sous le préau le vendredi 30 octobre de 18h30 à 20h00

NOM - Prénom :

Téléphone :

Blanche	Jaune	orange	Cuivre	Rouge/ bordeau	Total de pomponnettes	Total X 5 €

Parlez-en à votre entourage, famille, voisins et amis, tous seront heureux d'appuyer notre action en faveur des élèves.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler
M. DORP Xavier au 06.80.28.97.35

PROCHAINES MANIFESTATIONS

A noter dès à présent

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015

VENDREDI 9 OCTOBRE

RAMASSE DES ENCOMBRANTS

(A voir page 34)

SAMEDI 17 OCTOBRE

BEBE BOUQUINE

à 10 H 30, à la médiathèque «Le Petit Prince»

DIMANCHE 25 OCTOBRE

BANQUET DES AINÉS

Offert par la Municipalité aux Aînés de la Commune
à 12 H, salle des fêtes

SAMEDI 31 OCTOBRE

SOIRÉE ANNÉES 80

organisée par les Amis du Pont et du Coq Hardi,
salle des fêtes

COMPLET

OCTOBRE

NOVEMBRE

DIMANCHE 1er NOVEMBRE **BAL COUNTRY**

Organisé par les Colorado Country Dancers
Salle des fêtes

MARDI 3 NOVEMBRE **RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES**

de 9 H 15 à 11 H 15, salle des fêtes

MERCREDI 4 NOVEMBRE **REPAS DES AINÉS**

à 12H, salle des fêtes / Tarif : 6,20 €
Inscription en Mairie jusqu'au vendredi 30 octobre dernier délai

A PARTIR DU MERCREDI 4 NOVEMBRE

MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DE BETTERAVES

dans la cour des ateliers municipaux (derrière la Mairie)
pour les enfants souhaitant participer au concours de la Saint-Martin.

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

BOURSE MULTICOLLECTIONS, GENEALOGIE ET VIEUX PAPIERS

de 9 H à 17 H 30, salle des fêtes - Entrée gratuite

MERCREDI 11 NOVEMBRE **ARMISTICE 1918**

Messe à 10 H 30

Dépôt de gerbes au monument aux morts à 11 H 15

Participation de l'Harmonie Batterie Municipale et
des enfants du Groupe scolaire Vérièpe-Ferry.

Ce calendrier n'est pas exhaustif, d'autres manifestations pourront s'y rajouter.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

FETE DE LA SAINT-MARTIN

- Concours de betteraves sculptées et éclairées
INSCRIPTION OBLIGATOIRE en Mairie jusqu'au 10 novembre à l'aide du coupon page 28. Aucune inscription ne sera prise sur place, le jour même.
(Dépôt de betteraves de 15 H à 17 H, salle des fêtes)

- Défilé dans les rues du village en compagnie de Saint Martin et son âne, suivi d'une distribution de volaeren, salle des fêtes (départ à 18 H., place de la Mairie)

SAMEDI 14 NOVEMBRE

CONCOURS DE BELOTE

organisé par le Comité des Fêtes
Salle des fêtes (voir page 19)

SAMEDI 21 NOVEMBRE

BROCANTE AUX JOUETS ET MARCHÉ ARTISANAL

salle des fêtes. Installation à 8 H - Vente de 9 H à 17H

Inscription en Mairie à partir du lundi 19 octobre.
(Priorité aux Armbouts-Cappellois).

Droit de place : 2 € la table (2 tables maximum par personne).

ATTENTION : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

INSCRIPTION POUR LE REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

par le Comité des Fêtes à 9 H, en Mairie

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

MESSE DE SAINTE CECILE à 10 H 30, Eglise Saint Martin
avec la participation de l'Harmonie Batterie Municipale

GALA DES MAJORETTES MUNICIPALES «LES ALIZÉES»

à 16 H, salle des fêtes (Voir page 18)

DU LUNDI 23 NOVEMBRE AU VENDREDI 18 DECEMBRE

INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DE DECORATIONS LUMINEUSES

En Mairie à l'aide du coupon page 32

SAMEDI 28 NOVEMBRE

BEBE BOUQUINE

à 10 H 30, à la médiathèque «Le Petit Prince»

DIMANCHE 29 NOVEMBRE

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCL

à 10 H en Mairie

REPAS DE SAINT ELOI

organisé par le Comité des fêtes (voir page 19)
Salle des fêtes

MERCREDI 2 DECEMBRE**REPAS DES AINES**

à 12 H, salle des fêtes / Tarif : 6,20 €
Inscriptions en Mairie jusqu'au vendredi 27 novembre

VENDREDI 4 DECEMBRE**DON DU SANG** de 15 H à 18 H 30, salle des fêtes**SAMEDI 5 DECEMBRE**

**JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX «MORTS POUR LA FRANCE»
PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA
TUNISIE.** Cérémonie à 11 H 30 au Monument aux morts

CONCERT DE SAINTE CÉCILE

donné par l'Harmonie Batterie Municipale
avec la participation de l'orchestre junior de l'école de musique
Salle des fêtes - Entrée gratuite.

DIMANCHES 6 ET 13 DECEMBRE**ELECTIONS REGIONALES - 1er et 2ème tours de scrutin**

Bureaux électoraux ouverts de 8H à 18 H, salle des fêtes

MERCREDI 9 DECEMBRE

GOUTER DE NOEL POUR LES AINÉS offert par la Commune
à 15 H, salle des fêtes

VENDREDI 11 DECEMBRE**BEBE BOUQUINE** - Salle des fêtes**SAMEDI 12 DECEMBRE****BEBE BOUQUINE**

à 10 H 30, à la médiathèque «Le Petit Prince»

DIMANCHE 13 DECEMBRE**CONCERT par l'ensemble vocal féminin VOYelle**

à 16 H 00, en l'église St Martin - Entrée gratuite

MARDI 15 DECEMBRE**ARBRE DE NOEL**

pour les enfants de la commune offert par les Creut'ches avec la
participation du Comité des Fêtes
Salle des fêtes

MERCREDI 16 DECEMBRE**DECOUVERTE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE**

avec Roger CARRU à 19 H, à la médiathèque Le Petit Prince
Musique symphonique légère Leroy Anderson

JEUDI 17 DECEMBRE**MARCHÉ DE NOEL**

POUR LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE VÉRIÈPE-FERRY
Salle des fêtes

VIN CHAUD à 18 H., à l'ancienne école Jules Ferry au Grand-Millebrughe

VENDREDI 18 DECEMBRE**SPECTACLE DE NOEL**

POUR LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE VÉRIÈPE-FERRY
offert par l'Association des Parents d'élèves avec la participation de
la Municipalité, à 14 H., salle des fêtes

DIMANCHE 20 DECEMBRE**LOTO**

organisé par les Majorettes Municipales «Les Alizées»
à 15 H., salle des fêtes - Ouverture des portes à 14 H.

MERCREDI 31 DECEMBRE**RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**

organisé par le Comité des Fêtes (voir page 19)

**D
E
C
E
M
B
R
E**

LES ASSOCIATIONS

vous donnent rendez-vous

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015



Les Alizées recrutent ...



Tu souhaites devenir majorette
Rien de plus facile...
Viens dès maintenant t'inscrire



le mardi de 18 h à 20 h au préau (Grandes)
le mercredi de 14 h30 à 16h salle des fêtes (Petites)
le vendredi de 18h à 20h à la salle des fêtes (Grandes)



Les Alizées vous invitent ...



À LEUR GALA DE SAINTE CATHERINE
Le Dimanche 22 novembre 2015
à 16h à la salle des Fêtes

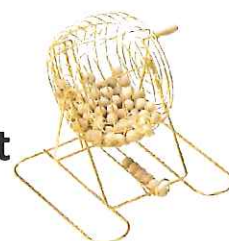


AU LOTO

Le Dimanche 20 décembre 2015
Salle des fêtes
Ouverture des portes à 14h



Nombreux lots de valeurs et Bons d'achat





Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes remercie tous les personnes qui ont participé, participent ou participeront aux manifestations organisées durant l'année 2015 et vous invitent à participer au :

↳ Concours de belote le samedi 14 novembre

Salle des fêtes - Inscription à partir de 14 H - Début des jeux à 15 H.
Nombreux lots dont des bons d'achat.

↳ Repas de St Eloi le dimanche 29 novembre

animé par Frédéric Danquoins

A 12 H, salle des fêtes,
Tarifs : 19 € pour les adultes - 6 € pour les enfants.

**Un séjour à Colmar à gagner parmi les numéros figurant sur les tickets repas.
(Pour deux personnes, 3 jours et 2 nuits)**

↳ Réveillon de la St Sylvestre le jeudi 31 décembre

Salle des fêtes,
INSCRIPTIONS EN MAIRIE LE SAMEDI 21 NOVEMBRE A 9 H

Jean-Noël MALLEVAEY, président du Comité des fêtes, rappelle que **le Comité des fêtes est une association caritative qui fonctionne avec une équipe de bénévoles et qui, avec d'autres associations, animent le village.**

Tous les bénéfices des différentes manifestations sont redistribués avec, par exemple, des dons aux écoles et aux Restos du cœur, des achats de jeux éducatifs pour les centres de loisirs ainsi qu'une journée à Bellewaerde offerte aux enfants des CM1 et CM2 sans oublier la participation à l'arbre de Noël avec l'Association des Creut'ches.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous invitent à participer encore plus nombreux à leurs manifestations.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Jean-Noël MALLEVAEY, Président,
au 03.28.61.06.10**

Il ne leur manque que la parole, ...et pourtant
 ... ils communiquent entre eux et avec nous.
 Seulement savons nous les comprendre
 comme nous leur demandons de nous comprendre ?

Pour tous les êtres vivants qui vivent en groupe,
 il est primordial de communiquer. La communi-
 cation c'est donner des informations à un
 autre. Cette transmission d'informations se fait
 par des signaux qu'ils soient volontaires ou non.
 (Les signaux involontaires sont inconscients et
 traduisent l'état émotionnel de l'individu).

Les signaux de communication humains sont
 nombreux, la parole en est un.

Les chiens utilisent un mode de communi-
 cation fait de signaux physiques (corps, queue,
 oreilles, poils, babines, yeux), olfactifs
 (phéromones, excréments), auditifs
 (jappement, grognement, aboiement, ...) et
 toutes ces manifestations, aussi infimes soient
 elles, ont une signification.

A nous de les observer pour comprendre ce
 qu'ils veulent nous transmettre ; cette aptitude
 nous permettra d'éviter les incompréhensions
 et leurs conséquences. En effet pourquoi le
 gronder alors qu'il nous a signifié qu'il s'excusait,
 qu'il avait peur, qu'il en avait marre ? Un
 exemple, à force d'être grondé parce qu'il a
 «groumé» quand il en avait assez d'être mani-
 pulé, excité, ... il ne groumera plus et passera
 directement à l'acte suivant : le pincement
 voire la morsure. Était-ce cela que vous dési-
 riez ?



COMME QUAND J'ÉTAIS CHIO'

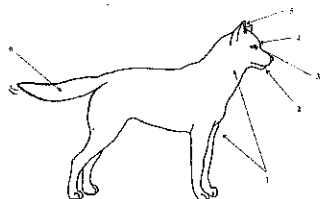


Il y a beaucoup plus de si-
 gnaux d'apaisement (plus
 d'une trentaine) que de signaux
 d'agression, En effet les chiens
 évitent au maximum d'aller à la
 bagarre.
 En voici
 quelques uns.

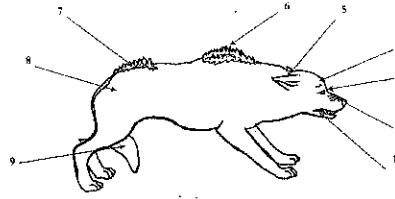


Voici 4 postures, parmi d'autres, indiquant l'intention du chien :

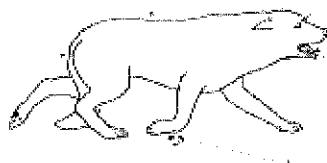
Posture de vigilance :



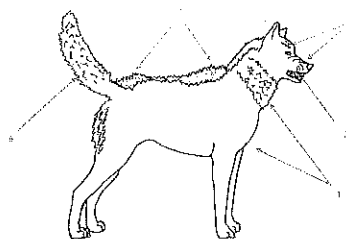
Posture de peur avec agressivité :



Posture de peur :



Posture de menace :



Prenez le temps d'étudier tous ces signaux, puis d'observer votre chien. Vous comprendrez ce que votre chien veut vous communiquer, vous établirez une meilleure relation avec lui et tous les autres chiens. Le langage canin est une langue à part entière et de plus, elle est universelle, c'est la même dans tous les pays !

**L'Agility Club d'Armbouts-Cappel a le plaisir de vous inviter
à son concours d'obérythmée , salle de sports du village, le 29 novembre.**



Club de remise en forme d'Armbouts-Cappel

HORAIRES :

LUNDI	18H00 à 20H30
MARDI	9H00 à 11H00 14H00 à 16H00
MERCREDI	18H00 à 20H30
JEUDI	9H00 à 11H00 19H00 à 20H30
 VENDREDI	18H00 à 20H30
DIMANCHE	9H30 à 11H30

TARIFS :

A l'année, de début septembre à mi août : 120 €

A l'année, de début janvier à mi août : 100 €

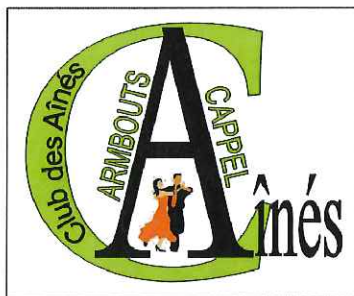
A l'année, de début mai à mi août : 80 €

A la séance : 6 €

S'adresser au président (à la salle) pour les modalités d'inscription

Rue des Ecoles (derrière la Mairie)

Site <http://creac.franceserv.fr>



Club des Aînés

Pour ne pas rester isolé (e), venez nous rejoindre !

Nos après-midi Club, chaque troisième lundi du mois, permettent de se retrouver à la salle des fêtes autour d'une tasse de café, de petits gâteaux et diverses boissons au choix en jouant à la manille, à la belote, au scrabble ou aux petits chevaux sans oublier les après-midis à thèmes et les concours de belote, scrabble et jeux de loto.

La saison 2015 de **nos mardis de marche** est terminée. Reprise prévue le mardi 22 mars 2016 à 9 H, place de la Mairie. Nous participons, depuis deux ans, à la randonnée animée de Volckerinckhove, à renouveler en 2016.

Nos mercredis de gym douce : Reprise de la saison 2015/2016 depuis début septembre, tous les mercredis à la salle polyvalente du Pont de Petite-Synthe de 9H à 10H. L'activité est encadrée par une professionnelle. La participation est de 12 euros par trimestre avec fourniture d'un certificat médical (Obligatoire pour les assurances). Venez faire une séance d'essai gratuite.

Les jeudis pétanque : Activité qui rencontre toujours autant de succès. Les sept pistes du bouldromes près de la salle des sports sont occupées. Fin de la saison le 8 octobre. Reprise prévue le jeudi 7 avril 2016 puis tous les jeudis à partir de 14 H).

Pour toutes ces activités, la carte annuelle du Club est obligatoire pour des raisons d'assurance.

La distribution des pains gâteaux aux Membres du club aura lieu le vendredi 6 novembre 2015, salle Terre et Ciel. Cette année un pot de confiture remplacera la plaque de chocolat des anniversaires.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- le Président, M. Bernard VANDENBILCKE au 03.28.27.05.47 (centre),
- la Secrétaire, Mme Josiane LEJEUNE.

Ou la/le responsable de votre secteur :

- Mme Josiane LEJEUNE au 03.28.24.34.83 (Pont de Petite-Synthe - Coq Hardi)
- M. Jean RENOU au 03.28.27.09.02 (Grand-Millebrugghe «La Colme»)
- M. Jean-Marie PIERENS au 03.28.27.09.12 (Grand-Millebrugghe «Route de Spycken»)
- Mme Hélène SINTES au 03.28.21.83.97 (béguinage)
- M. Jean PLAYOULT au 03.28.58.97.14 (centre et lotissements)



LE MOT DU PRESIDENT

C'est début août que les footballeurs de l'USFAC ont repris le chemin des terrains. Cette saison, ce sont 4 équipes seniors et 6 équipes jeunes qui représenteront notre village dans tout le district maritime nord.

160 licenciés permettent au club d'avoir une équipe dans chaque catégorie d'âge, dont une équipe en U16-U18 que nous n'avons plus eue depuis très longtemps. Cette catégorie permet de conserver nos joueurs pendant toute leur formation et de les intégrer dans nos équipes seniors à 18 ans.

Chez les tout-petits aussi, une équipe sera formée en U6-U7, de nombreux petits sont arrivés. Je rappelle qu'il faut avoir au moins 5 ans pour avoir une licence, la ligue ne l'autorise pas avant.

Chez les seniors, les effectifs restent stables avec environ 80 licenciés pour 4 équipes en première, deuxième, et 2 en quatrième division.

Tous ceux qui le souhaitent sont les bienvenus à l'USFAC du moment que vous aimez le foot, que vous êtes sérieux, avec une bonne mentalité, vous pouvez nous rejoindre que ce soit en tant que joueur, dirigeant ou arbitre.



Pour terminer, le club recherche un gardien de but senior pour notre équipe B. Vous pouvez contacter Philippe DESCORDES, Président, au 06.20.43.15.89.



La Section de recherche historique et généalogique de l'A.C.S.A.

organise avec l'aimable participation de la Municipalité,
son 15^{ème} salon

"BOURSE MULTI COLLECTIONS, GENEALOGIE ET VIEUX PAPIERS"

Cartes postales, Timbres, Monnaies, Cartes géographiques, Plans anciens, Gravures, Disques, Télécartes, Pin's, Médailles, Actes notariés, Etiquettes, Muselets, Instruments de musiques, Bibelots, etc... sauf vêtements modernes.

Dimanche 8 Novembre 2015
de 9h à 17h30, salle des fêtes

Entrée Gratuite

Buvette et Restauration rapide sur place

Renseignements: Monsieur Jean BONDUELLE Tél.: 03.28.27.03.21



Armouts . Cappel . Cyclo . Loisirs

ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche 29 novembre 2015

à 10 H , en Mairie.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
M. David VANMARQUE, Président, au 06.10.33.61.89





le CLUB DE GUITARE

DE L A.C.S.A

La guitare est l'instrument à multiple facettes. On la retrouve en orchestre, souvent en guitare électrique, le soir venu (autour d'un feu de camp) accompagnant de jolies chansons, guitare classique, guitare folk ou bien encore lors d'un concert à l'écoute de plusieurs styles de musiques (picking, folk, blues, flamenco, bossa et bien d'autres).

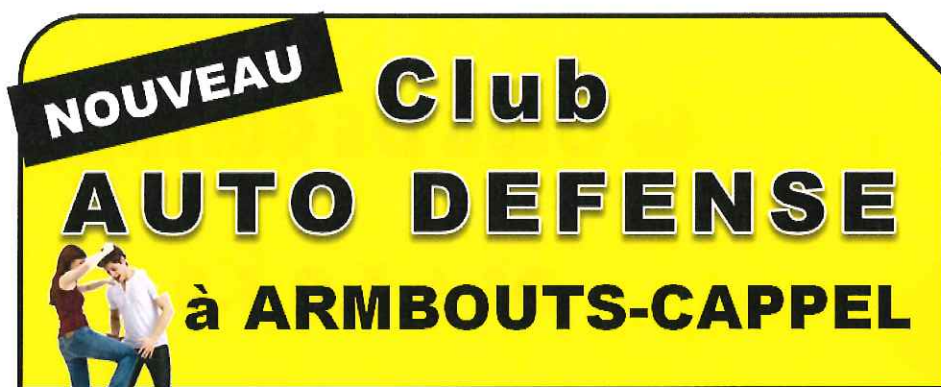
La technique est très variée et leurs méthodes également. Le système d'écriture musical le plus employé est la tablature. Essentiellement utilisé pour les instruments à cordes, plus simple à lire.



Le club de guitare de l'A.C.S.A est avant tout un lieu où les personnes débutantes ou qui connaissent et savent passer les accords de base pourront jouer ensemble des morceaux choisis. Nous échangerons des partitions, des tablatures.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter Elio SETOLA
au 06/63/21/21/24
ou
venir découvrir nos ateliers guitare
le samedi de 14h15 à 17h00
salle terre et ciel.





**Apprenez les bons gestes et
prenez les bonnes décisions face à un agresseur**

LE CLUB EST OUVERT À TOUS



À PARTIR DE 15 ANS (hommes-femmes sans limite d'âge)

**PAS DE CONDITION PHYSIQUE SPECIFIQUE
AUCUNE TENUE SPECIALE EXIGEE.**

**N'hésitez-pas à venir nous rencontrer au dojo situé salle polyvalente
Impasse André Markey au Pont de Petite-Synthe**

Les lundi et vendredi de 19h15 à 20h45

VENEZ NOMBREUX !

CONCERT de STE CECILE

**présenté par l'HARMONIE BATTERIE MUNICIPALE
avec la participation de l'Orchestre junior**

Dimanche 5 décembre 2015

Salle des fêtes

Entrée gratuite



NOTEZ LE BIEN

Armbouts-Cappel - NOUVELLES - Septembre 2015



MAIRIE



03.28.27.07.39



03.28.27.12.17

mairie@mairiearmboutscappel.fr

**la Mairie est ouverte au public
du lundi du vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h**



AGENCE POSTALE COMMUNALE

15, rue de la Mairie



03.28.27.17.54

**L'Agence postale est ouverte les
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h
Mercredi et samedi de 10 h à 12 h.**

L'AGENCE POSTALE SERA FERMÉE :

du lundi 26 octobre au samedi 31 octobre inclus

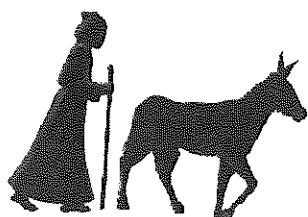


**Le courrier est relevé tous les jours dans la boîte aux lettres
située en face de l'agence postale**

RAPPEL :

⇒ **Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour toute opération bancaire,**

⇒ **Les recommandés et les colis restent en instance à l'Agence postale durant 15 jours à compter de la première présentation par le facteur (pas de dérogation possible).**



CONCOURS DE BETTERAVES SCULPTÉES ET ECLAIRÉES DE LA ST MARTIN

Règlement

A l'occasion de la fête de la Saint Martin, la Municipalité d'Ambouts-cappel organise un concours de betteraves sculptées et éclairées.

Le dépôt des betteraves sculptées et éclairées se fera le 11 novembre 2015 à la salle des fêtes de 15h à 17h.

Les ouvrages réalisés par les enfants feront l'objet d'une exposition qui sera visible lors de la remise des récompenses.

Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux enfants Ambouts-Cappellois de 3 ans à 12 ans révolus.

Pour y participer, déposer en mairie le bulletin de participation ci-dessous dans l'urne prévue à cet effet entre le 2 novembre et le 10 novembre 2015.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE LE JOUR DE LA ST MARTIN

Vous avez la possibilité de retirer gratuitement une betterave, dans la cour des ateliers municipaux, à partir du mercredi 4 novembre 2015.

Article 2 : Modalités du concours

Pour respecter la tradition, les enfants devront réaliser une lanterne exclusivement à partir d'une betterave fourragère, qu'ils sculpteront et éclaireront.

Le jury examinera, à huis clos, les lanternes de 17h à 18h et notera les œuvres selon les critères suivants :

- Originalité,
- Décoration,
- Eclairage.



BULLETIN DE PARTICIPATION A DEPOSER EN MAIRIE pour le concours de betteraves sculptées

Nom, prénom et âge du (des) enfant (s) :

..... ans
..... ans
..... ans
..... ans

Adresse :

Signatures des parents :



COURANT 2016

DANS VOTRE COMMUNE

Ouverture d'une micro –crèche (0 à 3 ans)



Vous voulez pré-réserver une place pour votre bout de chou ?
ou

Vous souhaitez postuler pour encadrer ces p'tits trésors ??

Si vous êtes diplômé(e) niveau V et justifiez d'une expérience d'au moins deux ans dans la petite enfance

Si vous êtes assistante maternelle avec 3 années d'expérience

Si vous êtes EJE, auxiliaire puéricultrice ou infirmière D.E.

et justifiez de 3 années d'expérience dans la petite enfance

Une seule adresse mail : projetcrecheac@orange.fr

Pour les demandes de pré-réservation,
merci d'indiquer vos besoins :
à partir de quand, nombres d'heures, jours...



AU CENTRE DE LOISIRS
DU 19 OCTOBRE AU 30 OCTOBRE 2015
de 14h à 17h au Groupe scolaire Vérièpe-Ferry
INSCRIPTIONS EN MAIRIE DES A PRESENT

TARIFS :

Quotient	Tarif/sem./enfant
0 à 369	3,75 €
370 à 499	6,75 €
500 à 700	9,00 €
701 à 800	12,50 €
801 à 900	13,00 €
901 et +	13,50 €



INSCRIPTIONS AUX N.A.P.
EN MAIRIE DU 12 OCTOBRE AU 16 OCTOBRE 2015

Pour la SESSION DU 2 NOVEMBRE AU 17 DECEMBRE 2015

TARIFS :

Quotient familial	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
0 à 369 €	5,25 €	4,20 €	4,20 €
370 à 499 €	9,45 €	7,35 €	4,20 €
500 à 700 €	12,60 €	8,40 €	4,20 €
701 € et +	16,80 €	11,55 €	6,30 €

Pour les parents n'ayant pas encore complété de dossier pour l'année scolaire 2015/2016, se munir :

- du carnet de vaccinations de l'enfant
- de l'attestation d'assurance responsabilité civile, extra-scolaire et individuelle accident
- du montant du quotient familial ou s'il y a lieu du dernier avis d'imposition.

L'association "1000 millions de bouchons"
ayant cessé son activité
La Mairie
NE COLLECTE PLUS
les bouchons





Les permanences PARTENORD sont assurées :

**les lundi, mardi, jeudi
de 9 H. 30 à 11 H.**

à CAPPELLE-LA-GRANDE

141 bis, Avenue du Général de Gaulle
Résidence Emile Zola
Tél. : 09.69.39.59.59.



ASSISTANTE SOCIALE

**Mme REISZ reçoit
SUR RENDEZ-VOUS :**

-soit en Mairie,
-soit à l'Unité Territoriale
du Conseil Départemental
325 - 327, Rue de la République
À SAINT-POL-SUR-MER

**Prendre rendez-vous auprès de
son secrétariat en téléphonant
au 03.59.73.40.59**



Don du sang

L'Établissement Français du Sang «NORD de FRANCE» adresse ses plus vifs remerciements aux volontaires qui ont participé à la collecte de sang du 2 octobre dernier.

PROCHAINE COLLECTE : Vendredi 4 décembre

de 15 H à 18 H 30 à la salle des fêtes

Age minimum d'un donneur : 18 ans

POUR VOS **PASSEPORTS**,
OPTÉZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,
RECEVEZ VOTRE **TIMBRE**
PAR COURRIEL OU PAR SMS



ACHAT DE TIMBRES FISCAUX

Il est désormais possible d'acheter
les timbres fiscaux **par internet ou
par smart phone sur**

timbres.impôts.gouv.fr



TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR





RECENSEMENT OBLIGATOIRE pour La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

**Les jeunes gens et jeunes filles nés en
octobre, novembre, décembre 1999,**
sont invités à se présenter en Mairie à partir du jour de leur anniversaire
et au plus tard le 5 janvier 2016
munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents
pour se faire recenser

Ils obtiendront une **attestation de recensement** et seront convoqués dans l'année qui suit pour la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, à l'issue de laquelle ils auront un **certificat** qui leur permettra de s'inscrire à de nombreux examens soumis au contrôle de l'Etat (BAC, BEP, CAP, permis de conduire).

Une formalité à ne pas oublier !

CONCOURS DE DECORATIONS LUMINEUSES pour les fêtes de fin d'année.



**Inscription, en Mairie,
du 23 novembre au 18 décembre 2015
à l'aide du coupon ci-dessous.**

**REMISE DES PRIX : LE JEUDI 14 JANVIER 2016 À 18 H. LORS DU VIN CHAUD ORGANISÉ
AU PONT DE PETITE-SYNTHÉ (SALLE POLYVALENTE, IMPASSE ANDRÉ MARKEY)**



Je soussigné (e) Mme, Mlle, M.

Domicilié (e) à ARMBOUTS-CAPPEL, n°, Rue

déclare participer au concours de décorations lumineuses 2015

- ☐ Catégorie n°1 : «Façade décorée»
- ☐ Catégorie n° 2 : «Jardin décoré»
- ☐ Catégorie n° 3 : «Façade et jardin décorés»

ARMBOUTS-CAPPEL, le
Signature



ELECTIONS

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L9 du Code Electoral, **l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.**

Les personnes qui viennent d'arriver sur la commune et les jeunes gens qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2016, sont invités à se présenter en Mairie **avant le 31 décembre 2015** pour procéder à leur inscription (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

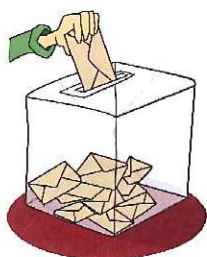
Les personnes qui ont changé d'adresse sur la commune ou qui ont constaté des anomalies sur la dernière carte électorale qui leur a été délivrée, sont également invitées à le signaler en Mairie.

ATTENTION !

Les 24 et 31 décembre, la Mairie sera ouverte de 8 H. à 12 H. (fermée l'après-midi)

ELECTIONS REGIONALES : **DIMANCHES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 H à 18 H, salle des fêtes



Exceptionnellement, en 2015, les personnes ayant déposé leurs demandes d'inscription entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 pourront voter aux élections régionales. Les personnes inscrites entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne pourront voter qu'à compter du 1er mars 2016.

ATTENTION !

**Chaque électeur a obligation
de présenter une pièce d'identité avec sa carte électorale
(décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013)**



TRANSPORT POUR LES ELECTIONS

**Un transport sera assuré le jour des élections, vers 10 H.,
pour les personnes qui rencontrent des difficultés
pour se rendre aux bureaux de vote.**

**Ces personnes sont invitées à se faire connaître en Mairie
au 03.28.27.07.39 au plus tard le vendredi précédant le jour
de l'élection avant 17 H.**

PROCURATION :

Si vous devez vous absenter le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne inscrite dans l'un des deux bureaux de vote de la Commune.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter, dès à présent, à la gendarmerie de Hoymille muni(e) de votre pièce d'identité et des coordonnées de la personne qui recevra la procuration (Nom de famille, prénom, date et lieu de naissance, adresse).

Le formulaire de procuration (cerfa 14952*01) peut également être téléchargé sur <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr> mais la procuration doit obligatoirement être enregistrée en gendarmerie pour être valable.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

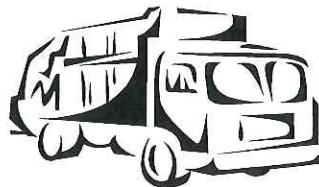
Vendredi 9 octobre 2015

sur l'ensemble de la commune par une Société privée.

**Les objets sont à déposer AVANT 7 HEURES
début de la collecte.**

Sont exclus dans le ramassage des encombrants :

- * Batteries, bouteilles de gaz, pots de peinture vides,
- * Sacs poubelles fermés, bidons d'huiles vides,
- * Déchets amiantés, pneus, gravats.



CIMETIERE

FETE DE LA TOUSSAINT-NETTOYAGE DES TOMBES

Le nettoyage des tombes est autorisé **jusqu'au lundi 26 octobre 2015.**

Les pots de fleurs devront être enlevés au plus tard
le dimanche 6 décembre 2015.

Le cimetière est un LIEU DE RECUEILLEMENT qui doit être respecté.

**Ce n'est pas un lieu de jeux et les plaques et fleurs des
concessions ne doivent pas être déplacées.**



Nous demandons également aux personnes utilisatrices des arrosoirs mis à disposition au cimetière de bien vouloir les remettre en place après utilisation.
Merci.



La balayeuse passera

sur l'ensemble de la Commune

**les JEUDI 29 et VENDREDI 30 octobre 2015
à partir de 7 heures**

**Afin de faciliter son passage et optimiser l'efficacité du travail,
merci de ne pas garer vos véhicules le long des trottoirs**



BENNE POUR LES DECHETS VERTS

Une benne est à votre disposition

TOUS LES SAMEDIS

JUSQU'AU 24 OCTOBRE 2015 de 11 H 30 à 15 H

Sur le parking près des ateliers municipaux,
Rue des Ecoles



Merci de NE PAS DÉPOSER vos déchets À CÔTÉ de la benne

Rappel : Inutile de jeter des déchets verts dans les fossés.

www.esrl.fr



**plantons
Le decor**
espaces naturels régionaux



*Entretien
une haie
ancienne*



Commande groupée
d'arbres, d'arbustes
et de fruitiers

La Communauté urbaine de Dunkerque est partenaire de l'opération "Plantons le décor" qui permet aux habitants de commander à des prix intéressants des arbustes et végétaux adaptés au climat de notre région.

Les catalogues et bons de commande peuvent être retirés en Mairie ou à l'accueil de du service *Information et éducation au développement durable* situé au Lac d'Armbouts-Cappel (contact 03 28 59 64 95) ou téléchargeables sur www.plantonsledecor.fr.

Les commandes sont prises
jusqu'au 30 octobre

La Livraison aura lieu
le samedi 21 novembre
de 9h à 12h
au lac d'Armbouts-Cappel.

SCHEMA COMMUNAUTAIRE DES VELOURUTES

Notre territoire est concerné par deux véloroutes, itinéraires de moyennes et longues distances permettant aux piétons et aux cyclistes de se déplacer facilement : celle du Littoral reliant le Pas-de-Calais à la Belgique et celle des Flandres permettant de rejoindre la métropole lilloise.

Ce schéma communautaire des véloroutes est consultable en Mairie.



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRESORERIE DE BERGUES



**Depuis le 1er juillet 2015, la Trésorerie de Bergues,
17, Rue de la Poterne est ouverte les :**

Lundi, mardi et jeudi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H
Mercredi et vendredi : fermée toute la journée.

YES WEEK END.



BUS GRATUIT
les samedis et dimanches

La Communauté Urbaine de Dunkerque met en place pour vous des mesures pionnières soutenues par l'ensemble des maires de vos communes.

Parce que se déplacer constitue un élément incontournable de la vie de notre agglomération, chacun doit pouvoir bénéficier d'un accès facile au réseau de transport public.

Depuis le 5 septembre 2015, le bus est gratuit chaque samedi et dimanche : un premier cap vers la gratuité totale du réseau prévue pour 2018.

Cette opération innovante permettra à chaque habitant de se déplacer le week-end sans contrainte pour profiter pleinement des équipements communautaires, commerciaux et culturels mais aussi à retrouver du pouvoir d'achat.

**Le week-end,
ayez le réflexe gagnant :
prenez le bus gratuitement !**

Gratuité valable sur toutes les lignes régulières du réseau dkbus ainsi que le service handibus.

L'accès au bus se fait librement sans titre de transport : allez où vous voulez !

**vendez, donnez, prêtez
près de chez vous !**

GRATUIT
pour les particuliers



Donnez une seconde
vie à vos encombrants

www.cud.eco-mairie.fr



Avant de jeter
donnez une seconde vie
à vos encombrants et objets

- 1) Connectez-vous sur www.cud.eco-mairie.fr
- 2) Déposez **GRATUITEMENT** vos annonces !
- 3) **VENDEZ, DONNEZ** près de chez vous, en direct
sans aucun frais !!

www.cud.eco-mairie.fr

PRATIQUE

Stop au démarchage téléphonique !

Marre des appels commerciaux à votre domicile ou sur votre mobile ?
Vous pourrez vous inscrire sur la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique pour en finir avec ces appels non désirés.

Si vous ne voulez plus recevoir de propositions commerciales par téléphone, vous pourrez bientôt vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Carole Delga, Secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, a annoncé l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif réservé aux consommateurs qui ne souhaitent plus faire l'objet de sollicitations par voie téléphonique.

Une protection de 3 ans renouvelable.

Le décret d'application de la loi publié au Journal Offi-

ciel du 21 mai 2015, définit les modalités concrètes pour bénéficier de cette protection :

- L'inscription sur la liste d'opposition pourra se faire par Internet ou par tout autre moyen.
- La liste ne comportera que les numéros de téléphone désignés par les consommateurs.
- L'inscription sur la liste sera valable pour une période de 3 ans renouvelable.

Ce décret prévoit également que la gestion de la liste sera confiée à un organisme désigné par arrêté du ministre chargé de l'économie pour une durée de 5 ans. Seul cet organisme pourra recueillir et traiter les données communiquées par les consommateurs.



Les professionnels qui ont recours au démarchage téléphonique devront saisir cet organisme de leurs fichiers de prospection commerciale afin qu'il en supprime les numéros de téléphone enregistrés sur la liste d'opposition.

La mise à jour des fichiers devra être effectuée régulièrement, et au moins mensuellement pour les entreprises ayant recours habituellement au démarchage téléphonique.

En cas de non respect de leurs obligations, les professionnels encourent une sanction administrative de 15 000 € pour une personne physique et 75 000 € pour une personne morale.

Armbouts-Cappel - **NOUVELLES** - Septembre 2015[illegible]

Signature,